

**COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 05 décembre 2024**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	07
- votants	08

Date de convocation : 29/11/2024

Date d'affichage : 29/11/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq décembre deux mil vingt-quatre à 18 h 40.

Présents : Mmes ARSAC Pascale — RENARD Brigitte  
 Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –  
 DI BENEDETTO Vincent

Absents excusés : Mr VERNERET Jacques pouvoir à Mr COEUILLET Christophe  
 Mme PERRIN Marie-Josèphe

Absent non excusé : Mr ALINS Franck

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : RESEAU COMMUNAL D'IRRIGATION PAR L'EAU DU RHONE  
 TARIFS pour 2025**

Le conseil municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants, DECIDE :

- **DE NE PAS AUGMENTER les tarifs pour 2025.**

	2024	2025
-		
• Droit de branchement au réseau	300,00 €	300,00 €
• Terme fixe annuel	55,00 €	55,00 €
• M3 eau irrigué	0,60 €	0,60 €

**Le Conseil Municipal rappelle que tous les travaux de branchement sont à la charge du pétitionnaire et réglés directement à l'entreprise choisie par la commune.**

La présente délibération annule et remplace celle du 05 décembre 2023.

Et ont les membres présents signé au registre  
 AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Maire,**  
**Jean-Bernard CHARPENEL**

